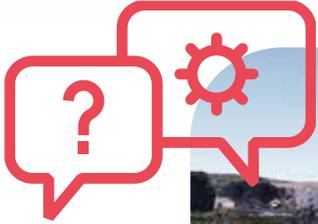


Renouveau Urbain ——— Marseille

Ensemble transformons notre quartier

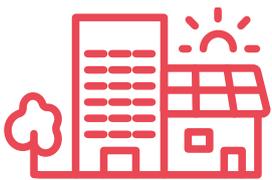
Lettre d'information du projet

LA BRICARDE

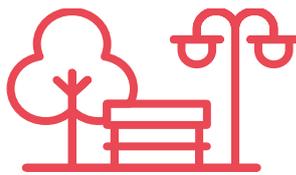


Crédit image : JLP

Réunion publique du 20 novembre 2023



Des réhabilitations
ambitieuses pour l'ensemble
des logements



La valorisation
des équipements
et des espaces publics



La création de nouvelles
voies et l'arrivée
du tramway pour faciliter
les déplacements

Le projet de renouvellement urbain

Le projet de renouvellement urbain pour **Castellane-Bricarde** vise à **reconnecter le quartier à son environnement** tout en favorisant la **mobilité des habitants** par la création de **nouvelles voies publiques**.

Des opérations sont également prévues pour **requalifier les équipements publics et renforcer l'offre de commerces de proximité**.

Le projet de renouvellement urbain va permettre des **réhabilitations ambitieuses du parc de logement social** mais aussi une **nouvelle offre de logements dans le quartier** et à proximité.

L'objectif de ce vaste programme est aussi de viser **l'excellence environnementale**, en proposant un projet global intégrant les enjeux de transition écologique et favorisant la **nature en ville**.

Le quartier va connaître une véritable **métamorphose urbaine**, sur tous les plans : mobilité, environnement, aménagement et habitat, ceci afin **d'améliorer le confort et le cadre de vie** de ses habitants.

La Bricarde aujourd'hui



La Bricarde demain



Les prochaines étapes



Crédit image : JLP



AGIR SUR L'HABITAT

- Démolitions
- Réhabilitations
- Constructions neuves

DÉSENCLAVER LE QUARTIER

- Trame verte
- Rues créées ou requalifiées
- Tramway

INTERVENIR SUR LES ÉQUIPEMENTS

- Centre social, école, crèche, mosquée

337 logements réhabilités

353 logements démolis

120 logements neufs sur site

1 centre social relocalisé

1 groupe scolaire restructuré

1 crèche créée

1 mosquée relocalisée

1 nouvelle trame viaire

6 hectares d'espaces verts aménagés

Relogement : qui est concerné ?

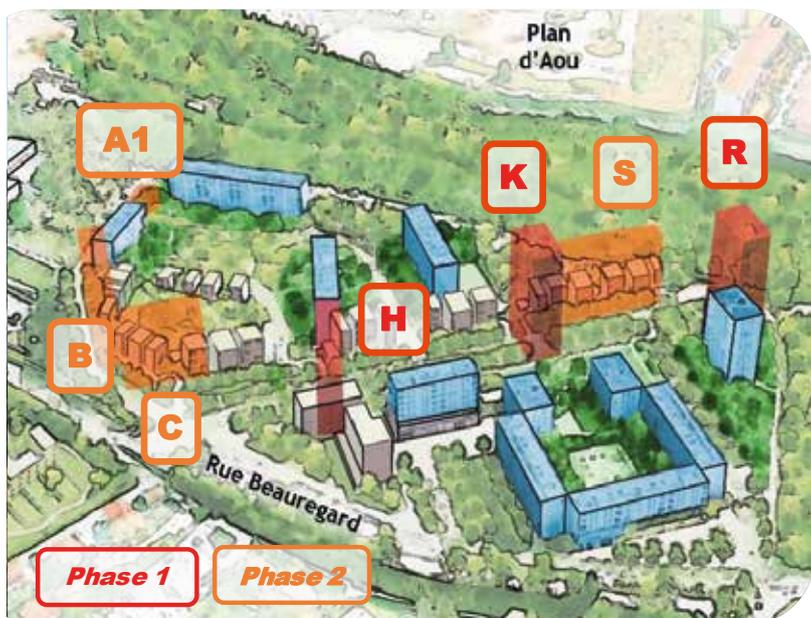
Le bailleur et les collectivités à vos côtés, un accompagnement et une prise en compte de vos souhaits



Une charte relogement marseillaise qui permet de fixer des **conditions favorables au relogement**, avec notamment un **reste à charge constant** par m².

La **MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) relogement** :

Un **accompagnement spécifique** avec une équipe de travailleurs sociaux qui seront vos **interlocuteurs privilégiés** pendant toute la phase de relogement.



Les étapes du relogement :

- **Visite à domicile** et **entretien individuel** avec un référent identifié
- Jusqu'à **3 propositions de logement**
- **Visite** et décision finale
- Commission **d'attribution**
- **Convention individuelle** de relogement
- Signature du **bail**
- **Déménagement** (coût pris en charge)



Le bailleur et le porteur de projet vous informent sur le relogement et les transformations urbaines à venir à la Bricarde

➤ **Permanences Relogement**, en présence de la MOUS Logirem

- Les mardis de 9h30 à 12h30
- Local Logirem – place du marché

➤ **Permanences informations Projet urbain**, en présence des porteurs du projet et des bailleurs

- Tous les 15 jours : les mardis de 9h30 à 12h (hors vacances scolaires)
- Local Logirem – place du marché

